



PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME
TENUE LE 8 OCTOBRE 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité consultatif en urbanisme de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, tenue le 8 octobre 2025 à 19h30 à la salle de réunion, sise au 102, rue de la Fabrique à Saint-Marc-sur-Richelieu.

Ont participé : M. Alain Desrosiers, président du Comité
Mme Nathalie Delmaire, représentante des citoyens
Mme Mélina Le Blanc, représentante des citoyens
M. Réal Déry, conseiller municipal
M. Alain Durand, représentant des citoyens

Est présents : M. Yvon Tardy, secrétaire du comité

Est absent M. Denis Huberdeau, représentant des citoyens

CCU20251013-01

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatation est faite à 19h30 que le quorum nécessaire à la tenue de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme est atteint.

CCU20251013-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE l'ordre du jour suivant est proposé :

1. Constatation du Quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2025;
4. P.I.I.A. : Agrandissement au 172, montée de Verchères sur le lot 5 311 811;
5. P.I.I.A. : Agrandissement au 175, montée de Verchères sur le lot 5 311 716;
6. Sélection d'une prochaine date de tenue de la séance du Comité;
7. Fermeture de la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nathalie Delmaire et UNANIMEMENT résolu:

D'ADOPTER / l'ordre du jour proposé.

CCU20251013-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUILLET 2025

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance du 16 juillet 2025 a été envoyé à l'ensemble des membres du Comité;

ATTENDU QU'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réal Déry et UNANIMEMENT résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du Comité consultatif en urbanisme du 16 juillet 2025.

CCU20251013-06

P.I.I.A. – AGRANDISSEMENT AU 172, MONTÉE DE VERCHÈRES SUR LE LOT 5 311 811

ATTENDU QUE le requérant a déposé une demande de permis pour l'agrandissement de la résidence au 172, montée de Verchères sur le lot 5 311 811;

ATTENDU QUE le projet est soumis à la procédure d'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE les membres du Comité ont obtenu tous les documents pertinents à la demande;

ATTENDU QUE la demande est conforme à la réglementation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alain Durand et résolu UNANIMEMENT de recommander au Conseil Municipal:

Président : _____

Secrétaire : _____



D'ACCEPTER le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le 172, montée de Verchères sur le lot 5 311 811.

CCU20251013-06 P.I.I.A. – AGRANDISSEMENT AU 175, MONTÉE DE VERCHÈRES SUR LE LOT 5 311 716

ATTENDU QUE le requérant a déposé une demande de permis pour l'agrandissement de la résidence au 175, montée de Verchères sur le lot 5 311 716;

ATTENDU QUE le projet est soumis à la procédure d'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE les membres du Comité ont obtenu tous les documents pertinents à la demande;

ATTENDU QUE la demande est conforme à la réglementation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par et résolu UNANIMEMENT de recommander au Conseil Municipal:

D'ACCEPTER le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le 175, montée de Verchères sur le lot 5 311 716.

CCU20251013-07 SÉLECTION D'UNE PROCHAINE DATE DE TENUE DE LA SÉANCE DU COMITÉ

ATTENDU QUE les membres du Comité désirent sélectionner une date pour la tenue de la prochaine séance ordinaire du Comité consultatif en urbanisme;

Il est proposé par Nathalie Delmaire et accepté UNANIMEMENT que la date du 26 novembre 2025 sera celle de la prochaine séance du Comité consultatif en urbanisme.

CCU20251013-08 FERMETURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mélina Le Blanc et UNANIMEMENT résolu de lever la séance;

Il est 20h45

Président du Comité

Secrétaire du Comité

Date :

Date :
